

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Conseillers élus : 14
En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoirs : 3
Absent excusé : 1
Absents non excusés : 2

Date de convocation : 16 septembre 2024

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : Mme Charlotte ALBERT a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Patricia MELY a donné procuration à M. Jean-Jacques ARNOUX ; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents non excusés : Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 24 juin 2024.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 8.1-034/2024 : ACHAT DE MATÉRIELS ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DANS LE CADRE DU GROUPEMENT FUS@É ET SOLLICITATION SUBVENTION

Madame Karine WEBER, Adjointe aux finances, expose au Conseil Municipal le projet d'acquisition de solutions numériques dans le cadre de groupement de commandes Fus@é initié par le Département de la Moselle et leur subventionnement.

L'adhésion au groupement de commande Fus@é « Faciliter les Usages @-éducatifs », votée au point précédent, met à notre disposition une coordination facilitatrice assurée par le Département et des marchés dédiés pour l'acquisition de solutions numériques dites clefs en mains et labellisées par les Autorités Académiques.

Ainsi, les matériels et travaux fléchés dans ces marchés peuvent être subventionnés conformément au règlement d'octroi idoine des subventions Fus@é du Département de la Moselle.

Après présentation de deux devis pour l'achat de deux E.N.I. et deux ordinateurs portables, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de LBI Systems d'un montant de 11 096,00 euros H.T. soit 13 315,20 euros T.T.C.

Pour cet achat, une subvention D.E.T.R. et le concours financier du Département de la Moselle dans le cadre du programme Fus@é seront sollicités.

L'opération se finance comme suit :

- Dépenses : 11 096,00 euros H.T.
- Dépenses : 13 315,20 euros T.T.C.

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20240923-2024DEL0034-DE
Reçu le 30/09/2024



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR

Subvention Fus@é à hauteur de 45 % de la dépense H.T. : 4 993,20 euros.

Subvention D.E.T.R. à hauteur de 35 % de la dépense H.T. : 3 883,60 euros.

Reste à charge pour la Commune T.T.C. : 4 438,40 euros.

Madame Le Maire, demande au Conseil Municipal de l'autoriser à :

- à signer le devis retenu pour la commande de matériels et équipements numériques pour l'école dans le cadre des marchés mis à disposition par le groupement de commandes Fus@é.
- à solliciter les subventions ci-dessus ou toute autre subvention en regard de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Autorise** Madame Le Maire à signer le devis retenu dans le cadre du groupement de commandes Fus@é et à signer tous les documents afférents à la demande des subventions correspondantes.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 24 septembre 2024
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20240923-2024DEL0034-DE
Reçu le 30/09/2024

